

Clermont-Ferrand, le **- 5 MAI 2022**

Le Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du Puy-de-Dôme

**OBIET :** Cérémonie du 77<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

**P.J. :** Message officiel

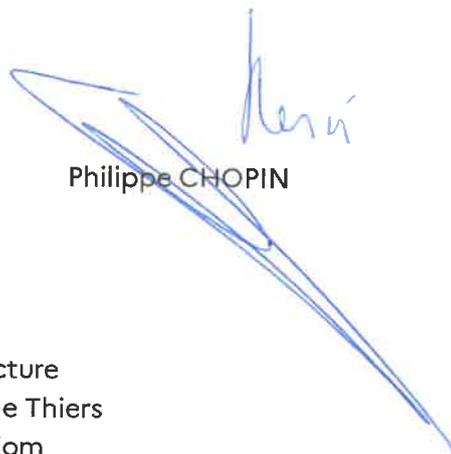
Je vous transmets, ci-joint, le message officiel qui devra être lu lors de la cérémonie que vous organiserez le dimanche 8 mai prochain, à l'occasion de la **commémoration de la Victoire du 8 mai 1945**.

Je vous rappelle que les bâtiments publics seront pavoisés aux couleurs nationales les jours suivants :

- **dimanche 8 mai 2022** : 77<sup>ème</sup> Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme,
- **lundi 9 mai 2022** : Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950,
- **mardi 10 mai 2022** : Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage.

Le lundi 9 mai 2022, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union Européenne.

Je vous remercie de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

  
Philippe CHOPIN

Copie à : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture  
Mesdames les sous-préfètes d'Ambert et de Thiers  
Messieurs les sous-préfets d'Issoire et de Riom